



DU QUARTIER NOTRE-DAME

<http://www.notredame-grenoble.org/>

Directeur de la publication : Gérard Hudault

Ce bulletin contient en encart une invitation à notre Assemblée Générale annuelle, le 9 avril. Elle sera suivie de la rencontre traditionnelle avec des représentants de la mairie, occasion d'en savoir plus sur les actions et projets municipaux concernant notre quartier et de s'exprimer sur les difficultés rencontrées. N'oubliez pas que votre adhésion vous permettra de participer aux votes.

Chômage invisible

La vie du quartier ne comprend pas que des gens installés, sans soucis. Le chômage y est présent comme partout ailleurs. Plaie de nos sociétés modernes, entraînant oisiveté et parfois délinquance et délits pour tenter de gagner sa vie autrement. Témoignage de Bernard Biais dans les voyageurs du minium :

« Être au chômage, c'est me sentir inutile, me rendre compte que la société fonctionne très bien sans moi, être jaloux des gens que je vois travailler.

C'est peu à peu douter de moi, perdre confiance en moi et dans mes capacités professionnelles. C'est sans cesse repasser dans ma tête le film de mon licenciement, me reprocher d'avoir perdu cet emploi. C'est relancer au téléphone, le cœur battant, des employeurs qui se défilent par des « on vous tiendra au courant ». Les pires sont ceux qui ne savent pas dire non.

Être au chômage, c'est attendre des heures à l'ASSEDIC pour débloquer l'allocation qui tarde à venir, parce que, bien sûr, mon temps ne vaut pas grand-chose. Avoir mauvaise conscience quand je fais autre chose que chercher du travail, vivre l'obsession de trouver un emploi. C'est sans cesse passer de l'espoir à l'angoisse : « cette candidature-là va marcher, je le sens, et puis.. non ». C'est supporter les discours moralisateurs et les conseils à la noix de la famille, sentir qu'elle me considère, sans le dire, comme un feignant. »

Le chômage, une terrible épreuve pour ceux qui le vivent et aussi un défi pour ceux qui les entourent.



2 rue Président Carnot
38000 GRENOBLE
04.76.42.55.72

www.bugey-immobilier.fr



Grenoble

la force d'un groupe. la proximité d'un partenaire

Achat-Vente • Location • Syndic • Commerce-Entreprise

Les Droits des piétons et des vélos



Je n'ai jamais vu un piéton ou un vélo être verbalisé, mais en cas d'accidents les assurances appliquent sans doute des barèmes de responsabilité. Il est donc prudent de ne pas faire n'importe quoi.

Un piéton qui traverse à 40m d'un passage piéton est-il prioritaire ?

Non, mais on voit mal la maréchaussée mesurer cette distance en cas d'incident. Les Grenoblois ont pris l'habitude de s'arrêter dès qu'un piéton s'engage pour traverser où que ce soit. Bravo !



Peut-on écraser un piéton qui traverse au passage piéton quand c'est rouge pour lui ?

Si vous ne pouvez pas faire autrement... Mais mieux vaut freiner brutalement, quitte à vous faire enfoncer par la voiture qui est derrière.

Que faire contre les deux-roues pétaradants ou roulants sur la roue arrière ?

Hélas, pas grand-chose. Si c'est régulier à certains endroits, signalez-le quand même à la police (municipale, de préférence).



Parce qu'elle ne l'a pas vu, une automobiliste percute un cycliste sans éclairage et sans gilet, dans une rue mal éclairée ; est-elle responsable ?

Comment pourrait-elle l'être puisque le cycliste était « invisible » ?

Gérard Hudault

Un piéton peut-il marcher et un vélo peut-il rouler au milieu de la chaussée, hors zones piétonne ou de rencontre ?

Non, mais ils ne s'en privent pas. Certains vélos slaloment même entre les voitures. A leurs risques et périls. Les manifs doivent être signalées à la préfecture et contrôlées par les organisateurs. Elles peuvent être interdites et l'itinéraire refusé.



Où doivent évoluer les rollers, les trottinettes et planches à roulettes ? Sur les trottoirs ? Sur la chaussée ? Sur les pistes cyclables ?

Nous ne savons pas. Ces sont des moyens de transport roulant, mais il y a danger pour eux sur la chaussée, et sur les trottoirs ils sont dangereux pour les piétons. Merci à nos lecteurs de nous donner leur avis.



A-t-on le droit d'écraser un vélo qui brûle un feu rouge ?

Théoriquement, oui. En fait, on n'a moralement jamais le droit d'écraser qui que ce soit et les vélos le savent bien.

Un vélo fait tomber une vieille dame sur le trottoir ; elle se casse le col du fémur. Que se passera-t-il ?

S'il ne s'arrête pas, il y a délit de fuite. S'il n'a pas de papier d'identité à présenter à un policier, il peut donner n'importe quel nom. Il n'a sans doute pas d'assurance pour prendre en charge les conséquences de cette fracture. Une suggestion : lui enlever des points sur son permis de conduire auto. Attention ! si vous êtes vieux ou vieille et fragile, vous risquez gros sur les trottoirs.



Une zone de rencontre, qu'est-ce ?

C'est une rue qui n'a pas de trottoir ou d'espace réservé pour les piétons. Ils ont le droit de déambuler sur toute la largeur de la rue, mais pas de « stationner » pour ne pas gêner la circulation des voitures. Ils ont priorité sur les voitures. De plus, la vitesse est limitée à 20 km/h et les emplacements de stationnement autorisés sont bien identifiés. Voilà ce qui nous attend dans un ou deux ans rue Chenoise et rue Renaudon. Le CA n'est pas unanime quant à l'intérêt d'un tel dispositif et certains craignent que des voitures stationnent en permanence là où la place sera libérée par l'enlèvement des poteaux. Une alternative est le passage en zone piétonne, comme pour la rue Lafayette, solution qui pourra être appliquée ultérieurement.

Bassaler

17 PLACE GRENETTE
38000 GRENOBLE

Fax 04 76 4430 55 ☎ 04 76 44 30 18

MAROQUINERIE
PARASOLERIE
VOYAGE

Cette année, les services techniques nous ont sollicités pour proposer l'implantation de 7 arceaux sur notre secteur. Aussi, si vous avez constaté des besoins, merci de nous les communiquer

Parking relais autos / vélos

L'utilisation du vélo est devenue plus facile avec l'aménagement de pistes cyclables (quand elles ne sont pas occupées par des voitures en mal de stationnement). Des arceaux apparaissent, de ci de là, dans toute la ville. Peut être y aura -t-il un jour des arceaux à l'abri de la pluie, tant il est désagréable de s'asseoir sur une selle mouillée, ou de voir son vélo prendre la rouille.



leur vélo dans un local fermé et protégé de la pluie. Il est également possible de louer un emplacement vélo pour 5 Euros par mois pour les résidents du centre ville. Cette offre connaît un très gros succès, et montre bien la **compatibilité entre l'utilisation d'une voiture et d'un vélo** au centre ville. C'est aussi une alternative aux cyclistes du centre ville, qui ne disposent pas d'un local à vélo !



Depuis le mois de juin, le parking du Musée offre gratuitement à ses abonnés la possibilité de garer

Une initiative que nous soutenons, et dont d'autres parkings de la ville de Grenoble pourraient s'inspirer !

Suzanne Dathe

Ci-après un extrait d'un document d'autoanalyse du travail du CCS2, consultable sur demande à l'adresse conseilconsultatif.secteur2@wanadoo.fr

La plainte habitante concernant les désordres nocturnes, demande intense, mais localisée (dans un même quartier, il y a des zones martyrs et des zones tranquilles, et cela est parfois vrai dans un même im-

turne secouait sporadiquement les réunions publiques, en particulier celles des Unions de quartier concernées, et elle valait un abondant courrier aux « pouvoirs publics », mais depuis des années elle

Un peu d'histoire récente

meuble !) s'est heurtée, pendant un quart de siècle à un mur d'inertie. La demande habitante ne concernait pas la seule municipalité, puisqu'il y avait intervention nécessaire de la police et de la justice, mais cette demande n'obtenait que défausse de tous.

n'aboutissait à rien. Le

La Mairie allègue depuis longtemps son impuissance à maîtriser les désordres nocturnes, mais, à supposer qu'elle se décide à en trouver les moyens, toute action à entreprendre serait des plus conflictuelles ; les oppositions d'intérêts, y compris en son sein, sont importantes :

CCS2 va lui permettre de s'exprimer dans un cadre officiel créé par la municipalité elle-même. Par contre, il serait naïf d'imputer au CCS2 le mérite que le mécontentement d'une catégorie d'habitants débouche tout à coup sur une mise en mouvement de la Municipalité et l'amorce d'une politique ; la conjoncture y est pour beaucoup, car toutes les villes d'Europe sont aux prises avec des débordements de populations, généralement jeunes, ayant abusé d'alcool ou de stupéfiants et le bruit, notamment nocturne, est devenu cause nationale. Nous ne saurons jamais pour combien, au niveau local, ces deux phénomènes ont influé sur les débats politiques mais ce que l'on a pu constater a été une prise de conscience de la Mairie sou-daine, et l'apparition d'un contexte porteur qu'elle a utilisé pour appuyer une approche globale à la

- 1°) objectif ville « animée » contre objectif santé et tranquillité nocturne
- 2°) commerces pour fêtards contre commerces pour la vie quotidienne, etc.

La colère habitante sur les dérives de la vie noc-

HEIDSIECK & RASCLE

vins, fromages, salaisons, produits du terroir

livraison gratuite sur Grenoble

Commandes téléphoniques - Confection de plateaux de fromage

2, rue du Palais
(place aux Herbes)
38000 GRENOBLE

Tél. 04 76 15 32 20
Fax 04 76 03 19 28

LouLou Coiffure

Coiffure Mixte
Place St Clair



04 76 54 71 40
4 Rue Auguste Gache
Grenoble

Brèves

- La MJC des Allobroges a fêté son 50^e anniversaire le 2 février. Cela a été l'occasion de nombreuses réjouissances et de démonstration des multiples activités qu'elle abrite autant pour les enfants que pour les jeunes et les adultes.
- Le petit théâtre de la rue Pierre Duclot a produit, de janvier à mars cette année, 9 spectacles très originaux. Il programme les 25^{èmes} Rencontres du jeune Théâtre Européen sous le signe de la lumière, du 5 au 14 juillet 2013, avec une parade de clôture dans les rues de Grenoble faisant revivre la Révolution Française .
- Le festival des arts de rue aura lieu du 3 au 7 avril : 70 compagnies différentes présenteront des spectacles et concerts extrêmement variés dans les rues et places du centre-ville.
- Serge Papagalli viendra nous abreuver de sa faconde au théâtre Ste-Marie-d'en Bas du 14 au 18 mai.
- Bénévolat pour des visites aux personnes âgées à leur domicile ou pour du soutien scolaire : s'adresser à la Maison des Habitants ou à Communic'Action.
- Brocante (vide greniers), organisée par Communic'Action, rue Tres-Cloîtres, le Samedi 20 avril
- **NOUVEAU SITE INTERNET de l'Union de Quartier : <http://www.notredame-grenoble.org/>**

BERGER
CHAUSSURES
Hommes - Femmes
SPECIALISTE
▪ Pantoufles ▪ Pieds Sensibles ▪ Grandes Tailles ▪
4, rue Jean-Jacques Rousseau Tél. 04 76 44 01 65
38000 GRENOBLE Fax 04 76 00 11 52
chaussuresberger@wanadoo.fr

*Réduts salés et sucrés
Petits fours salés et sucrés
Pains surprises
Toutes réalisations sur commande*

Bourbon.
ARTISAN
BOULANGER - PATISSIER

3, place Notre-Dame - 38000 Grenoble
Tél. 04 76 54 57 93
Fax 04 76 62 05 47

COMMANDEUR
HABILLEUR



Chemise sans repassage
100% coton Suisse



m.e.n.s. Pantalon extensible
Heinecke & Klappert since 1981 Lavable machine

1 Place Sainte Claire 38000 GRENOBLE

tél: 04.38.37.12.17

(lundi -14h30-19h00 - mardi au samedi 9h30-12h30 / 14h30-19h00)

La qualité, l'accueil, le service depuis 4 générations

PERMANENCES DE L'UNION DE QUARTIER

10 RUE CHENOISE

Entre 11h et midi le **samedi matin**

(utilisez l'interphone pour vous annoncer)

Venez vous renseigner, nous faire part de vos remarques et de vos propositions

Tel 04 57 93 79 59

e.mail : uqnd@free.fr

Internet : <http://www.notredame-grenoble.org/>